

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 21 février 2022 à 19 H 00 au Hall Omnisports, rue Joseph Wauters à
6224 WANFERCEE-BAULET**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 27 octobre 2021 – Maintenance des dalles de béton 2021 - Approbation de l'attribution.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 27 octobre 2021 – Achat de vêtements de travail 2021-2022 – 7 lots - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 27 octobre 2021 – Travaux de rénovation de la façade de l'Hôtel de Ville de Fleurus - Approbation de l'attribution.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 17 novembre 2021 : Désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail pour le C.P.A.S. et la Ville de Fleurus - Approbation de l'attribution.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 1er décembre 2021 - Bail d'entretien des voiries communales 2021-2022 - Approbation de l'attribution.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 08 décembre 2021 - Placement de coffrets forains pour le marché de Noël 2021 - Approbation de l'attribution.**
7. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 13 décembre 2021 - Budget général de la Ville pour l'exercice 2022.**
8. **INFORMATION - Convention Enodia-Brutéle finalisée.**
9. **INFORMATION - Obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap.**
10. **Désistement d'un élu suppléant - Prise d'acte.**
11. **Examen des conditions d'éligibilité de l'élu suppléant.**
12. **Intercommunales, A.S.B.L. et Sociétés - Déclarations individuelles facultatives d'appareusement ou de regroupement des membres du Conseil communal - Prise d'acte.**

13. **Réunion du Conseil communal du 28 mars 2022 - Changement de lieu - Décision à prendre.**
14. **Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal – Modification - Approbation – Décision à prendre.**
15. **"Fleurusports" A.S.B.L. - Désignation d'un représentant de la Ville de Fleurus au sein des Assemblées générales et proposition de désignation d'un représentant de la Ville de Fleurus au sein du Conseil d'Administration – Décision à prendre.**
16. **"iMio" S.C.R.L. - Désignation d'un représentant de la Ville de Fleurus au sein des Assemblées générales - Décision à prendre.**
17. **Convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région Wallonne (Service Public de Wallonie) - Approbation de la convention d'adhésion - Décision à prendre.**
18. **Travaux d'amélioration de la rue Trieu Gossiaux à Wanfercée-Baulet - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché suite aux remarques du Pouvoir subsidiant - Décision à prendre.**
19. **Mission d'auteur de projet pour la rénovation de l'école communale, sise rue Paul Pastur, 35 à 6224 Wanfercée-Baulet - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
20. **Marché conjoint en vue de la rénovation énergétique des bâtiments privés dans le cadre du PAEDC et de POLLEC et de l'adhésion à la Convention des Maires - Approbation de la convention Ville de Fleurus/Commune d'Aiseau-Présles - Décision à prendre.**
21. **Travaux de rénovation de la rue de la Centenaire à Wanfercée-Baulet - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché suite aux remarques du Pouvoir subsidiant - Décision à prendre.**
22. **Réfection des trottoirs à la Cité de la Drève à Wanfercée-Baulet (rues diverses) - Recours à ORES Assets, dans le cadre de la relation "In House" – Approbation des conditions et de l'estimation de la dépense – Décision à prendre.**
23. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la réservation d'un emplacement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue Joseph Lefèbre, 41 - Décision à prendre.**
24. **PATRIMOINE - Vente du bâtiment sis rue Delersy 61+ à LAMBUSART, cadastré 4ème division LAMBUSART, section B n°117P et du terrain attenant cadastré 4ème division LAMBUSART, section B n°117S - Approbation du projet d'acte - Décision à prendre.**
25. **PATRIMOINE - Mise à disposition gratuite de locaux faisant partie de l'ancienne Ecole du Centre, sise Chaussée de Charleroi, 266 à 6220 FLEURUS, au profit l'A.S.B.L. "Latitude jeunes du Centre, Charleroi et Soignies" - Approbation de la convention - Décision à prendre.**
26. **PATRIMOINE - Mise à disposition gratuite de locaux faisant partie de l'ancienne Ecole du Centre, sise Chaussée de Charleroi, 266 à 6220 FLEURUS, au profit de l'A.S.B.L. "Le Refuge" - Approbation de la convention - Décision à prendre.**
27. **Opération de rénovation urbaine – Approbation - Décision à prendre.**
28. **P.C.S. - Apports des membres à l'A.S.B.L. "Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin"- Justifications 2021 et Engagements 2022 – Décision à prendre.**

29. **Factures MEWA - Application article 60 R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
30. **Fonds de caisse des services - Actualisation des montants - Prise d'acte.**
31. **Enseignement fondamental - Groupe I - Ecole Bob Dechamps - Convention de collaboration entre l'A.S.B.L. "Jeunesses Scientifiques de Belgique - Antenne de Mons" et la Ville de Fleurus, dans le cadre de l'utilisation du potager collectif de Wangenies - Approbation - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

32. **Désignation des agents communaux, chargés de la perception de certaines recettes – Actualisation - Décision à prendre.**
33. **Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, au groupe scolaire I de Wangenies, du 10 janvier 2022 au 30 juin 2022, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.**
34. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice contractuelle, du 24 janvier 2022 au 28 janvier 2022, à raison d'un temps plein, soit 36 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
35. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Heppignies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 janvier 2022 au 26 janvier 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
36. **Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 19 janvier 2022, à raison de 20 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
37. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 27 janvier 2022 au 04 février 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
38. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 27 janvier 2022 au 04 février 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
39. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 18 janvier 2022 au 30 juin 2022, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
40. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 18 janvier 2022 au 30 juin 2022, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
41. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Heppignies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 19 janvier 2022 au 26 janvier 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

42. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 janvier 2022 au 25 février 2022, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
43. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 12 janvier 2022 au 09 février 2022, à raison de 20 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
44. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Lambusart, rue Baudhuin - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 11 janvier 2022 au 18 janvier 2022, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
45. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 10 janvier 2022 au 19 janvier 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
46. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 janvier 2022 au 25 février 2022, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
47. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 20 janvier 2022 au 02 février 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
48. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Lambusart, rue Baudhuin - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 janvier 2022 au 09 février 2022, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 janvier 2022 au 09 février 2022, à raison de 20 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Ratification de la fin de fonctions, au 17 janvier 2022, à raison de 20 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 11 janvier 2022, à raison de 04 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 11 janvier 2022, à raison de 04 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 11 janvier 2022, à raison de 02 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi vacant (P1-P2) - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 18 janvier 2022 au 30 juin 2022, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant (P1-P2) - Décision à prendre.

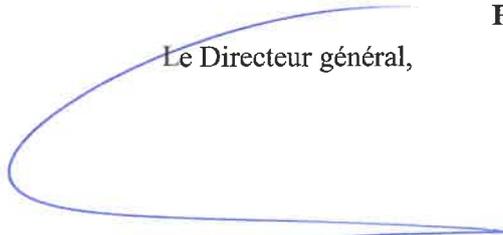
55. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 18 janvier 2022 au 30 juin 2022, à raison de 10 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant (dans le cadre des périodes FLA) - Décision à prendre.
56. Enseignement fondamental - Ratification de la fin de fonctions, au 11 janvier 2022, à raison de 10 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant (dans le cadre des périodes FLA) - Décision à prendre.
57. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de danse, à raison de 10 P/S, à partir du 1er novembre 2021 - Décision à prendre.
58. AFFAIRES JURIDIQUES - Recours au Conseil d'Etat - Démission d'un Conseiller communal - Arrêt n° 252.374 du 09 décembre 2021 - Autorisation d'ester en justice - Décision à prendre.
59. AFFAIRES JURIDIQUES - Recours au Conseil d'Etat - Démission d'un Conseiller communal - Arrêt n° 252.374 du 09 décembre 2021 - Dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 09/02/2022

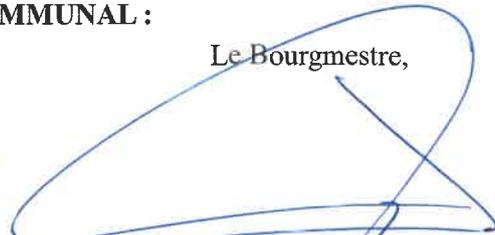
PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,


Laurent MANISCALCO




Loïc D'HAËYER